

# CLIMATE INVESTMENT FUNDS

3 décembre 2014

---

Résumé des coprésidents  
Réunion du Sous-comité du Programme d'investissement forestier

19 novembre 2014

Coprésidents  
Mme Berenice Hernández Toro, Mexique  
Mme Katie Berg, États-Unis

## **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE ET ÉLECTION DES COPRÉSIDENTS**

1. La réunion est ouverte par Mme Katie Berg, coprésidente sortante du Sous-comité du FIP.
2. Le Sous-comité réélit Mme Katie Berg, membre du Sous-comité représentant les États-Unis, et élit Mme Berenice Hernández Toro, membre du Sous-comité représentant le Mexique, en tant que coprésidentes pour la période allant du 19 novembre 2014 jusqu'à la prochaine élection des coprésidents qui aura lieu lors de la première réunion du Sous-comité devant se tenir après le Forum de partenariat en 2016.

## **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. Le Sous-comité du FIP adopte l'ordre du jour provisoire présenté dans le document FIP/SC.13/1 ainsi que l'inclusion, au point 7, *Questions diverses*, d'un exposé sur les travaux du Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (FCPF), présenté par l'observateur du FCPF.
4. Le Sous-comité note avec satisfaction la communication officielle de la représentante du Royaume-Uni concernant ses nouvelles contributions aux CIF, dont un maximum de 123 millions de livres sterling de nouvelles ressources consacrées au FIP. Les allocations et montants effectifs dépendront de la programmation des nouvelles ressources.

## **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU FIP**

5. Après avoir pris connaissance du document FIP/SC.13/3/Rev.1, intitulé *Rapport d'activité semestriel du FIP*, le Sous-comité se déclare satisfait de l'évolution des travaux du FIP dans les pays pilotes.
6. Le Sous-comité demande :
  - a) à l'Unité administrative des CIF et aux BMD de fournir davantage d'informations dans les rapports à venir sur la mise en œuvre du FIP dans les pays, notamment sur la manière dont le FIP soutient le programme REDD+ dans les pays du FIP et sur la collaboration à l'échelon national entre le FIP et les autres mécanismes REDD+, tels que le FCPF et le Programme ONU-REDD ; et
  - b) à l'Unité administrative des CIF, aux BMD et aux pays pilotes du FIP de dresser le bilan du premier cycle de communication des résultats du FIP et d'examiner le besoin d'amélioration dans ce domaine.
7. Le Sous-comité note avec préoccupation les retards dans la préparation des projets en attente du FIP et demande à l'Unité administrative des CIF et aux BMD d'envisager des mesures pour accélérer la préparation et l'approbation des projets et de rendre compte des progrès dans ce domaine à la prochaine réunion du Sous-comité.

8. Conscient des problèmes liés à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets de petite taille avec le secteur privé, le Sous-comité encourage les BMD à tout faire pour trouver des solutions à l'élaboration de ces projets dans le cadre du mécanisme de réserves au titre du FIP.

9. Le Sous-comité encourage la Banque mondiale, en tant que BMD de mise en œuvre du mécanisme spécial de dons (DGM), à faire tout son possible pour aider les populations autochtones et les communautés locales à mettre en place le projet DGM en RDP lao.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. ANALYSE APPROFONDIE DES OPTIONS D'UTILISATION DE NOUVELLES RESSOURCES POTENTIELLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER**

10. Le Sous-comité du FIP a examiné le document FIP/SC.13/6, intitulé *Options d'utilisation de nouvelles ressources potentielles dans le cadre du Programme d'investissement forestier*, et se félicite du travail accompli par l'Unité administrative des CIF, les BMD et les pays pilotes pour approfondir l'analyse des trois options envisagées.

11. Le Sous-comité reconnaît l'importance des investissements initiaux dans l'approche progressive retenue pour le programme REDD+ et du rôle joué par le FIP dans la fourniture de ces fonds.

12. Le Sous-comité convient que, pour accélérer l'examen de l'inclusion de nouveaux pays dans le FIP (dont le DGM), l'Unité administrative des CIF devrait inviter les pays admissibles à un soutien du FIP à exprimer leur volonté de participer au FIP au plus tard le 27 février 2015.

13. Le Sous-comité convient également de débloquer les ressources du FIP disponibles et non affectées ainsi que les ressources annoncées, lorsqu'elles seront disponibles, aux pays pilotes existants du FIP, après mise en concurrence, pour compléter les activités appuyées dans le cadre de leurs plans d'investissement approuvés. Ces ressources pourront être complétées par de futures promesses de dons au FIP.

14. Le Sous-comité sollicite des observations écrites sur les critères et procédures de sélection des nouveaux pays du FIP, l'allocation des ressources, et la sélection et les modalités de travail du groupe d'experts, devant lui parvenir au plus tard le 17 décembre 2014. L'Unité administrative des CIF préparera, avec les BMD, un document révisé qui sera présenté au Sous-comité du FIP pour décision par courrier au plus tard le 7 janvier 2015.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. ÉCHANGE SUR LES LIENS ENTRE LES INVESTISSEMENTS DU FIP ET LES MÉCANISMES BASÉS SUR LES RÉSULTATS DU PROGRAMME REDD+**

15. Le Sous-comité du FIP accueille avec satisfaction les nouvelles conclusions d'une étude explorant les *Liens entre les investissements du FIP et les mécanismes basés sur les résultats du programme REDD+*. Il reconnaît la complexité de la question et son importance pour élucider la relation entre les institutions fournissant des ressources et un soutien aux pays dans le cadre de leurs priorités REDD+.

16. Le Sous-comité du FIP invite le consultant à terminer son rapport en concertation avec l'Unité administrative des CIF, les BMD et les membres du Sous-comité, de sorte que les résultats puissent être examinés à sa prochaine réunion, au printemps 2015.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. DIVERS**

17. Le Sous-comité du FIP note avec satisfaction l'exposé du Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (FCPF) sur les activités mises en œuvre par le Fonds de préparation et le Fonds carbone du FCPF.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. CLÔTURE**

18. La réunion est close le mercredi 19 novembre 2014.